

PROFESSIONNELS AGRICULTEURS & ASSOCIATIONS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2026

Professionnels, agriculteurs et associations



**AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ**



FINISTÈRE

LE CRÉDIT AGRICOLE UNE BANQUE DE PROXIMITÉ UTILE

Le Crédit Agricole du Finistère, c'est :

Plus de **572** conseillers
répartis dans **107** points de vente

10 Agences Professionnels et Patrimoine

et **2** Centres d'Affaires

114 Point relais

et **184** Distributeurs

1 497 salariés
sont là pour vous !



539 administrateurs pour
vous représenter

SOMMAIRE

	<u>Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte</u>	<u>4</u>
	<u>Banque à distance</u>	<u>5</u>
	<u>Moyens et opérations de paiement, d'encaissement et les effets de commerce</u>	<u>6</u>
	<u>Offres groupées de services</u>	<u>10</u>
	<u>Irrégularités et incidents</u>	<u>10</u>
	<u>Financements des professionnels et des agriculteurs</u>	<u>11</u>
	<u>Épargne, titres et placements financiers</u>	<u>13</u>
	<u>Opérations à l'international</u>	<u>14</u>
	<u>Assurances et prévoyance</u>	<u>16</u>
	<u>Résoudre un litige</u>	<u>16</u>
	<u>Références et cartographie des zones européennes</u>	<u>17</u>
	<u>Vos contacts</u>	<u>19</u>



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, clôture

Ouverture, clôture et transfert de compte courant	Gratuit
Services bancaires de base ⁽¹⁾ : fournis dans le cadre du droit au compte (article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier)	Gratuit

Relevés de compte

Périodicité	Papier	Électronique ⁽²⁾
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Quinzaine (2 par mois)	3,10 €/mois	Gratuit
Décadaire (3 par mois)	4,65 €/mois	Gratuit
Tous les jours ouvrés	1,55 €/relevé	Gratuit

Gestion du compte

Frais de tenue de compte pour les professionnels et les agriculteurs	16,10 €/mois
Frais de tenue de compte pour les associations	
• < à 1 000 € de flux annuels	10 € TTC/an
• Entre 1 000 € et 10 000 € de flux annuels	20 € TTC/an
• > à 10 000 € de flux annuels	40 € TTC/an
Frais de tenue de compte SCI (Seul les codes NAF 6820A et 6820B sont éligibles)	2,50 €/mois
Frais de gestion de compte inactif ⁽³⁾	Plafond
Selon l'article L312-19 du Code monétaire et financier	30 €/an
Commission de mouvement pour les professionnels et les agriculteurs (hors détenteurs de l'offre EKO Pro)	0,08 %/ opération
• Minimum forfaitaire	8 €/mois
Commission de mouvement pour les détenteurs de l'offre EKO Pro ⁽⁴⁾	0,10 %
Commission de mouvement pour les associations	Gratuit
Commission du plus fort découvert	Gratuit
Frais pour information aux commissaires aux comptes	162 €/ attestation
Relevé annuel des frais bancaires applicable aux associations	Gratuit

Commission de mouvement

Elle s'applique à tous les mouvements passés au débit de votre compte à l'exception des mouvements correspondant aux opérations suivantes : prélèvements des intérêts débiteurs, commissions et frais au profit de la Caisse régionale, souscription de placements, remboursement de prêts auprès de la Caisse régionale.

Services en agence

Versement d'espèces	
• Versement inférieur ou égal à 5€ (sans franchise)	2 €/versement
• Versement supérieur à 5€ après une franchise de 180 pochettes/an	5 €/versement
Frais de recherche de documents	
• Recherches simples : plafonnées à 12 unités par an	Gratuit
• Recherches complexes - succession, séparation, divorce, liquidation de communauté (relevés de compte, contrats, justificatifs...)	Sur devis
Frais de location de coffre-fort	À partir de 90 €/an
Frais d'actualisation du dossier juridique, fiscal et comptable	60 €/an



Banque à distance

Gestion du compte à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne (CAEL)⁽⁵⁾

Accès Professionnels - Agriculteurs - Associations (Crédit Agricole En Ligne PRO BASE)	Gratuit
Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes et la réalisation de virements internes.	
Accès Professionnels - Agriculteurs - Associations (Crédit Agricole En Ligne PRO RIB et TITRES)	
Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes et la réalisation de virements internes et externes, la gestion des effets et des ordres boursiers.	9,70 €/mois
Services de banque à distance sur Internet accessible depuis :	
• Notre site Internet : www.credit-agricole.fr/ca-finistere/	
• Nos applications mobiles : Ma Banque ⁽⁶⁾	
Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés en magasin ⁽⁷⁾	TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUIT
Assurance Pacifica	
Nexecur protection	
Eurofactor ⁽⁸⁾	
Par téléphone avec FILVERT pour consultations au 02 98 88 98 80 *	Gratuit

* Appel non surtaxé - coût selon opérateur

Services alertes par SMS ou par Mail

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de vos comptes et/ou mini relevé de compte

Alerte en temps réel sur solde, opération débit/crédit, libellé, encours différé carte bancaire	Gratuit
Alerte solde débiteur journalier	0,30 €/alerte
Mini-relevé à jour fixe (hebdomadaire)	2,85 €/mois

Service d'Échange de Données Informatisées (EDI)

Transmettre des fichiers (clients -> banque)	
• Abonnement EDIWEB	12,50 €/mois
• Abonnement EBICS	12,50 €/mois
Transmettre et recevoir des fichiers (clients -> banque -> clients)	
• Abonnement EDIWEB par mail	14,60 €/mois
• Abonnement EDIWEB par téléchargement	26,10 €/mois
• Abonnement EBICS Transport (T) et Signature (TS)	54,25 €/mois
Abonnement Swiftnet	Nous consulter

Certificats électroniques

Signature performance ⁽⁹⁾	22 €/an
Signature premium	51 €/an
Swift 3SKey (Service de signature électronique) "Swift Secure Signature Key"	124 €/3 ans
Abonnement Mon certificat Référentiel Général de Sécurité	Nous consulter

Les questions que vous vous posez : le certificat électronique

- Pièce d'identité électronique dont le contenu est garanti par une autorité de certification.
- Le Certificat électronique s'associe notamment à des fonctions de signature électronique, de chiffrement (conditionnalité d'un message), et d'authentification (contrôle d'accès).

PleinChamp*

Accès au site www.pleinchamp.com (hors PleinChamp Pro) **Gratuit**

Tarif de l'abonnement à PleinChamp Pro :

Pleinchamp PRO est un service d'informations sur les thématiques suivantes :

- Météo locale personnalisable ;
- Analyses et avis d'experts des marchés Élevage ;
- Analyses et prospectives des marchés Grandes cultures ;
- Analyses et avis d'experts Énergie ;
- Analyses et avis d'experts Azote ;
- Fiches pays afférentes à la filière viti-vinicole.

9,90 €/mois**

Il inclut également des contenus éditoriaux réservés aux Clients de Pleinchamp PRO.

* PleinChamp, SAS au capital de 2.632.080 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex.

** La durée minimale de l'abonnement PleinChamp Pro est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment.



Moyens et opérations de paiement, d'encaissement et les effets de commerce

Cartes

◆ Cotisation carte de paiement et de retrait)))

	Débit immédiat	Débit différé
MasterCard à autorisation systématique Pro	40,50 €/an	
MasterCard Business	62 €/an	62 €/an
MasterCard Business World	159 €/an	159 €/an

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Différents avantages et assurances sont attachés à votre carte bancaire. Renseignez-vous auprès de votre conseiller et sur notre site Internet.

◆ Paiement par carte

Paiement par carte en euro⁽¹⁰⁾ dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) **Gratuit**

Autres paiements par carte^{*(11)} hors Espace Économique Européen

- Frais fixes
- Frais variables

0,21 €/opération
2,30 % du montant de l'opération

◆ Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France **Gratuit**

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro⁽¹⁰⁾) dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

- En France à partir du 4ème retrait mensuel
- En zone euro et dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) en dehors de la France et hors frais éventuels du réseau bancaire local

1,05 €/retrait

Gratuit

Autres retraits en devises par carte^{*(11)} hors Espace Économique Européen (EEE)

- Frais fixes
- Frais variables (et frais de change éventuels)

3,80 €/retrait
2,40 % du montant de l'opération

* Hors frais de change éventuels

◆ Autres services par carte

Envoi de la carte en pli simple	Gratuit
Commande de carte en urgence	21,30 €
Réédition du code confidentiel	12 €
Refabrication de la carte (en cas de détérioration, perte ou vol)	13,30 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence ou par téléphone	11,30 €
Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	Gratuit

◆ Terminal de Paiement Électronique (TPE)

Location TPE classique (ADSL, GPRS...)	Nous consulter
Up2Pay TPE Mobile ⁽¹²⁾ (solution de paiement mobile) :	
• Offre 100% mobile sur votre smartphone Android (*)	
- Frais de mise en service application	10 € HT
- Commission sur flux	Nous consulter
• Offre avec un mini lecteur de carte	
- Boîtier	29 € HT
- Commission sur flux	Nous consulter
• Offre couplée mobile et lecteur	
- Lecteur + frais de mise en service application	39 € HT
- Commission sur flux	Nous consulter

* Android est une marque déposée par Google LLC. Tous droits réservés

Vous avez besoin d'un Terminal de Paiement Électronique (TPE), fixe ou portable, solutions technologiques GPRS ou ADSL? Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Virements

◆ Réception d'un virement SEPA⁽¹³⁾

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Réception d'un virement SEPA **Gratuit**

Réception d'un virement instantané SEPA **Gratuit**

◆ Émission d'un virement SEPA

Frais par virement instantané vers un compte hors caisse régionale (via Crédit Agricole En Ligne Vision) **Gratuit**

Le virement instantané SEPA est un virement bancaire qui vous permet de transférer de l'argent en euro, à toute heure de la journée ou de la nuit et tous les jours de l'année, en moins de 20 secondes.

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL (classique ou instantané)	Internet	AGENCE
Vers un compte Crédit Agricole	Gratuit	Gratuit
Vers un compte d'une autre banque	Gratuit	4,40 €/virement

VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	AGENCE
Vers un compte Crédit Agricole	Gratuit	Gratuit
Vers un compte d'une autre banque	Gratuit	10 €/virement

◆ Autres opérations sur virements

Modification d'un virement permanent **Gratuit**

Demande de rappel de virement SEPA, ou de virement instantané SEPA, à l'initiative du donneur d'ordre **12 €/opération**

Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT) vers une autre banque **12,30 €/opération**
 • Par papier **5,20 €/opération**
 • Télétransmis

Avis de réception de virement SEPA fax/mail (hors domestique) **5 €/virement**

Virement liste :

- Prise en charge par remise
 - Liste télétransmise par EDIWEB, EBICS, avec signature électronique **Gratuit**
 - Liste télétransmise par EDIWEB, EBICS, avec bordereau de confirmation par mail **10,90 €/fichier**
- Par opération
 - Télétransmise par Crédit Agricole En Ligne (saisie unitaire ou liste) **Gratuit**
 - Télétransmise par EDIWEB, EBICS **0,22 €**

Prélèvements SEPA/TIP

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Révocation et opposition sur avis d'un prélèvement	Gratuit
Paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	Gratuit
Nouvelle demande : Identifiant Créancier SEPA	80 €/demande
Prélèvement SDD B to B ⁽¹⁴⁾ :	
• Mise en place d'une autorisation en agence, par téléphone ou par mail	12 €
• Par opération	0,36 €
• Suppression de l'autorisation	Gratuit
Prélèvement par remise :	
• Prise en charge par remise télétransmise par EDIWEB, EBICS <ul style="list-style-type: none">- Avec signature électronique Gratuit- Avec bordereau de confirmation par mail 10,90 €/fichier	
• Par opération liste télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,30 €
• Par opération B to B	0,36 €
• Représentation des impayés de prélèvement	4,30 €/mois

Chèques

Paiement d'un chèque sur le compte	Gratuit
Remise de chèque(s) sur le compte	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier :	
• En pli simple à la demande du client	2,10 €/envoi
• En recommandé avec accusé de réception à la demande du client	9,60 €/envoi
Frais d'émission ou frais d'annulation d'un chèque de banque ⁽¹⁵⁾	16,30 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	17,80 €/opération
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	17,80 €/opération

Effets de commerce à l'encaissement ou à l'escompte

Remise télétransmise par EDIWEB, EBICS avec signature électronique	Gratuit
Remise télétransmise par EDIWEB, EBICS avec bordereau de confirmation par mail	11 €/fichier
Frais par opération sous forme papier	11 €/fichier
Frais par opération télétransmise	0,44 €
Traitement sur effet (impayé, rejet, prorogation, réclamé, avis de sort...)	19 €/traitement

Commerce électronique

E-commerce de CAWL ⁽¹⁶⁾	
• Abonnement mensuel selon offre	Nous consulter
Up2Pay par lien	
• Abonnement mensuel selon offre	Nous consulter
• Frais de mise en service	50 €
• Génération du lien	
- Formule Access	1 €
- Formule Standard	0,40 €

Principales dates de prise en compte des opérations ⁽¹⁷⁾ (en jours ouvrés)

Remise de chèque	J+1
Débit de chèque	J
Virement émis	J
Virement reçu	R
Versement ou retrait d'espèces	J
Paiement par carte à débit immédiat	J
Paiement par carte à débit différé	dernier jour ouvré du mois
Remise de paiement par carte Terminal Paiement Électronique	J+1
Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-2 jours ouvrés (SEPA Direct Débit CORE, B2B)	E
Paiement de prélèvement	J
Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-5 jours ouvrés)	
• Remise télétransmise	E+1
• Remise papier	E+2
Remise d'effet à l'escompte	J
Paiement d'effet de commerce	E-2
Remise hors délai : échéance recalculée	R

J= jour de traitement

E= date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jour férié et jours de fermeture sont reportées au 1er jour ouvré suivant)

R = date de règlement interbancaire

B2B (Business to Business) : présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD Business to Business sous réserve d'un mandat interentreprise



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Compte à Composer Pro/Agri⁽¹⁸⁾ : votre gestion au quotidien

LE SOCLE

Consultation et gestion de vos comptes en ligne - Crédit Agricole En Ligne Pro RIB et TITRES

Chèques crédités en jour de remise

Effets crédités à la date d'échéance

Mise en place illimitée de vos prélèvements (hors prélèvement B to B)

Exonération des frais de tenue de compte

Exonération de la commission de mouvement

Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCOMPTE Pro Plus/SécuriCOMPTE Agri Plus)⁽¹⁹⁾

Envoi de chéquier

Autres services au choix : e-relevé, relevé de compte bimensuel, information solde journalière par mail ou SMS, information de mise à disposition des moyens de paiement par mail ou SMS

Exclusif au Compte à Composer Agri : accès à PleinChamp Pro

Cotisation mensuelle selon les flux annuels confiés	À partir de 15,20 €/mois
Option : SécuriHELP Agri	1 €/mois
Option : SécuriHELP Pro	1 €/mois

Offre EKO Pro⁽²⁰⁾ 8 €/mois

Comptes-Services Crédit Agricole

Pour tous les anciens Comptes-Services Professionnels et Agriculteurs (qui ne sont plus commercialisés), consultez votre agence ou le catalogue général des conditions tarifaires en vigueur disponible en agence



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Par opération	8,90 €
Plafond journalier	44,50 €
Plafond mensuel	267 €

Intérêts débiteurs au-delà des autorisations

Tout compte débiteur sans autorisation expresse et préalable de la Caisse régionale du Crédit Agricole et tout dépassement du plafond d'ouverture de crédit ou de découvert préalablement accordé donnent lieu à perception d'intérêts débiteurs à un taux effectif global égal au taux effectif moyen visé à l'article L 314-6 du Code de la consommation, augmenté d'un tiers. Ce taux, publié trimestriellement au Journal Officiel, est porté à votre connaissance par indication sur le barème tarifaire trimestriel affiché et à votre disposition dans votre agence.

Opérations particulières

Frais pour changement d'adresse	Gratuit
Frais par saisie-attribution ou saisie-conservatoire	87 €
Frais par avis à tiers détenteur	10% du montant dû au Trésor Public dans la limite d'un plafond de 87€
Frais par opposition à tiers détenteur	10% du montant dû au Trésor Public dans la limite d'un plafond de 87€
Frais par opposition administrative	10% du montant dû au Trésor Public dans la limite d'un plafond de 87€

Incident de paiement

Frais par lettre d'information préalable pour chèque sans provision 16,50 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision par chèque impayé⁽²¹⁾

(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours suite à la première présentation)

- Montant inférieur ou égal à 50 € 30 €
- Montant supérieur à 50 € 50 €

En cas d'interdiction bancaire

- Frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire 31 €/chèque
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 31 €/chèque

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention)⁽²²⁾

- Si paiement inférieur ou égal à 20 € Montant du paiement 20 €
- Si paiement supérieur à 20 €

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision (hors commission d'intervention)

- Si paiement inférieur ou égal à 20 € Montant du paiement 11,10 €
- Si paiement supérieur à 20 €



Financements des professionnels et des agriculteurs⁽²³⁾

Financement du cycle d'exploitation

◆ Facilité de caisse, découvert autorisé

Par ligne de crédit, escompte, affacturage, Dailly et crédit Court Terme

Frais d'étude et de montage de dossier	1 % du montant emprunté
• Minimum si prêt < 30K €	160 €
• Minimum si prêt > 500K €	850 €
Frais de dossier Agil'appro	155 €
Commission d'engagement (taux annuel)	1 % de l'ouverture de crédit
Frais de réexamen par lignes de trésorerie	60 €/an

◆ Solution de trésorerie : Eurofactor*

Nous consulter

* Eurofactor est une offre distribuée par Crédit Agricole Leasing & Factoring - Siège social : 12 Place des Etats Unis 92120 Montrouge cedex France - SA au capital de 195 257 220 euros - Immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 692 029 457.

Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme

Frais d'étude et de montage de dossier (hors prêt AGILOR)	1 % du montant emprunté
• Minimum si prêt < 30K €	160 €
• Minimum si prêt > 500K €	850 €
Frais de dossier Prêt EXPRESS Agri Pro (en ligne)	80 €/prêt
Frais d'étude et de montage de dossier prêt AGILOR	Nous consulter

Crédit bail

Nous consulter

Cession de créances professionnelles

Nous consulter

Autres opérations liées aux crédits en cours ou soldés

Hors frais de garanties indiqués dans la rubrique "Frais de formalisation de garanties"

Sans avenant au contrat : modification de compte payeur, de jour d'échéance, prorogation de CT, autres modifications sans avenant	37 €/prêt
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

Avec avenant au contrat :

- Modification simple : taux, durée, modification de périodicité, pause non contractuelle, autres réaménagements simples **188 €/prêt avec un plafond de 3 lignes de prêt soit 564 €**
- Modification complexe : transfert de prêt, modification de garantie, changement d'Emprunteur, désolidarisation, mise en place ou augmentation de différé **296 €/prêt avec un plafond de 3 lignes de prêt soit 888 €**

Lettre d'information annuelle aux cautions (prélevée à l'emprunteur)	Gratuit
Réédition du tableau d'amortissement en agence	11,50 €
Décompte de remboursement	29,40 €
Aide au bilan	64 €

Frais de formalisation de garanties liés à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt (par ligne de prêt et hors frais fiscaux selon le barème en vigueur)

Frais de nantissement de produits Crédit Agricole	Gratuit
Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurances hors Crédit Agricole	176,10 €/prêt
Forfait de formalisation de nantissement de fonds, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant et frais postaux *	228 €
Forfait de formalisation de gage hors véhicule immatriculable, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant et frais postaux	228 €
Forfait de formalisation de nantissement de parts de société civile ou commerciale comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais de notification et frais postaux *	228 €
Forfait d'inscription de gage sur véhicule immatriculable *	55,40 €
Forfait de formalisation de créances professionnelles (Dailly) avec ou sans notification	32,60 €
Forfait de formalisation ou renouvellement de warrant	131 €
Frais de formalisation d'hypothèque (maritime, fluviale, aérienne..) *	Au réel Avec un mini de 327 €

* Hors frais fiscaux selon le barème en vigueur.

Renouvellement de garanties

Forfait de renouvellement de garantie (hors warrant)	65,20 €
------------------------------------------------------	---------

Mainlevée de garanties sur prêts en cours ou soldés (hors frais fiscaux selon le barème en vigueur)

Mainlevée hypothécaire	103 €
Mainlevée de Nantissement - Warrant - Dailly - Hypothèque maritime, fluviale, aérienne	217,40 €
Procuration donnée à un tiers pour mainlevée de nantissement de fonds de commerce	217,40 €
Radiation de gage sur véhicule	53,30 €



Épargne, titres et placements financiers

Épargne bancaire

Ouverture Compte Épargne Agri	
Épargne automatique - écopage ⁽²⁴⁾ : Tandem	
• Tandem Agri	64,15 €/an
• Tandem Pro-Association	64,15 €/an

Placements financiers

◆ Ordres de bourse : achat et vente en France⁽²⁵⁾ PAR INTERNET : InvestStore Initial

Abonnement aux services InvestStore Initial	Gratuit
Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,60 %
• Avec un minimum de	8,50 €

PAR INTERNET : InvestStore Intégral

Abonnement aux services InvestStore Intégral	96 €/an
• Si moins de 12 ordres de bourse par an	Gratuit
• À partir de 12 ordres de bourse par an	
Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux	
• Ordre ≤ 1 000 €, forfait par ordre	0,99 €
• Ordre > 1 000 €, montant proportionnel sur le montant de l'ordre	0,12 %

PAR TÉLÉPHONE au numéro 0 810 819 300

(prix d'un appel local + 6 centimes d'€ la minute)

Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,25 %
• Frais fixes	5,70 €/ordre
• Avec un minimum de	17,20 €
• Frais fixes supplémentaires par ordre pour abonnés InvestStore Intégral	14,80 €/ligne

◆ Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger⁽²⁵⁾ PAR INTERNET : InvestStore Initial et Intégral

Actions et Obligations étrangères (hors frais de marché et de courtage éventuels, dans le respect d'un plafond de 0,50%)	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,60 %
• Avec un minimum de	8,50 €

◆ Droits de garde sur les Comptes Titres et PEA-PEA/PME

Commission proportionnelle au montant du portefeuille au 31/12/2025

	Valeurs CA (OPC, obligation) sur Comptes Titres et PERI	Valeurs hors CA sur Comptes Titres et PERI
Frais fixes par Compte Titres	30,42€	
Frais sur les valeurs		
• % sur encours global (exonération des portefeuilles < 1 000 €)	0,10 %	0,21 %
• Par ligne (exonération des portefeuilles < 1 000 €)	1,83 €	4,33 €
• Par ligne de Titres Non Cotés		21,66 €
Frais fixes sur encours et par ligne, par Compte Titre ou Plan Épargne en Action (PEA) détenant exclusivement des Actions Crédit Agricole S.A, Certificats Coopératifs Associés ou Parts Sociales	Gratuit	
Abonnés InvestStore Intégral : exonération des frais sur les actions uniquement	Gratuit	
	Dont ETF, WARRANTS, SIIC	
Plafond total droits de garde	331,67 €	
<i>Les droits de garde sont prélevés sur le compte du client en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre de l'année précédente.</i>		

Épargne salariale

Frais de tenue de compte PESR Convergence ⁽²⁶⁾	199 €/an
Frais d'entrée PESR Convergence	2 %



Opérations à l'international

Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Tenue de compte en devises	9,60 €/mois
Commission de change ⁽²⁷⁾	0,05 %/opération
Applicable sur toutes les opérations d'achat-vente de devises au comptant ou à terme	(mini 9,85 €)

Paiements vers l'étranger (SWIFT)

Émission d'un virement/transfert Swift en devises toutes destinations et euro hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Opération jusqu'à 250 € saisie par l'agence ou par le client	12 €
• Opération de plus de 250 € saisie par l'agence	28 €
• Opération de plus de 250 € saisie par le client	21,75 €
• Avis d'opération	4,10€
Frais complémentaires sur transfert :	
• Intervention spécifique auprès de la banque étrangère (correction sur transfert ou demande de retour de fonds)	26,80 €/intervention
• Confirmation de l'émission du transfert	11,15 €/confirmation

Paiements Swift en provenance de l'étranger

Réception d'un virement Swift en devises toutes origines et en euro hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Opération jusqu'à 250 €	12 €
• Opération de plus de 250 €	19,60 €
• Avis d'opération	4,10 €
Remise de chèque pour "crédit immédiat sauf bonne fin" (hors commission de change)	
• Commission d'encaissement par chèque	0,10 %
- Minimum	23,30 €

Remises documentaires à l'importation ou à l'exportation

Hors commission de change et frais annexes

Frais de dossier	30,05 €
Commission de règlement par remise documentaire	0,20 %
• Avec un minimum de	74,95 €
• Avec un maximum de	512,85 €
• Acceptation, prorogation, modification et impayé	49,40 €/intervention

Crédits documentaires et lettres de crédit Stand by - RUU 600

Hors commission de change et frais annexes

En fonction de vos besoins, consultez votre conseiller pour une offre personnalisée.

◆ À l'importation

Ouverture	
• Frais de dossier d'un crédit documentaire	147,20 €
• Commission d'engagement (calcul par mois indivisible)	Max 1,5 %/an
- Minimum	149,65 €
Modification	
• Commission de modification (impactant l'engagement calculé par mois indivisible)	Max 1,5 %/an
- Minimum	149,65 €
• Commission de modification (hors engagement)	111,10 €
Utilisation	
• Commission de levée de documents	0,125 %
- Minimum	128,60 €
• Commission de paiement différé (date du paiement ultérieure à la date de validité du crédit documentaire) (calcul par mois indivisible)	Max 1,5 %/an
- Minimum	111,10 €
• Frais pour non-conformité de document (à charge du bénéficiaire)	125 €/150 USD
Opérations spécifiques sur crédits documentaires	
• UPAS (mise en place, conditions financières)	Nous consulter
• Établissement d'un bon de cession	100 €

◆ À l'exportation

Ouverture	
• Commission de notification	
- Crédit < 1 500 000 euro	0,10 %
- Crédit > 1 500 000 euro	0,05 %
• Minimum	147,30 €
• Modification d'un crédit documentaire	111,10 €
Utilisation	
• Commission de levée de documents sur crédits documentaires /mise en jeu de lettres de crédit stand by	0,15 %
- Minimum	176,50 €
• Pré-examen de documents scannés	149,65 €
Opérations spécifiques sur crédits documentaires	
• Commission de confirmation lié à l'engagement	Taux annuel variable en fonction de la banque émettrice et du pays
• Escompte sur crédit documentaire confirmé	Nous consulter

Garanties et cautions internationales

Garanties et cautions internationales et lettres de crédit stand-by émises sur l'étranger (hors commission de change et frais annexes)	
• Frais de dossier (texte standard)	159 €
• Commission d'engagement (calcul par trimestre indivisible)	Max 1,5 %
- Minimum	37,60 €/trim/dossier
• Commission de modification (impactant l'engagement calculé par trimestre indivisible et concerne le montant et/ou la durée)	Max 1,5 %
- Minimum	32,30 €/trim/dossier

Opérations de change

Commission de change au comptant	0,05 %
• Minimum	9,85 €
Couverture de change à terme, swap de change et option de change (hors commission de change)	
• Mise en place	97,25 €/opération
• Prorogation, levée anticipée ou tirage	97,25 €/opération
Flexigain ou Flexiterme (hors commission de change)	
• Mise en place	97,25 €
• Utilisation	48,60 €

Abonnement

CA E-BANKING	Gratuit
CA@CHANGE EN LIGNE	Gratuit
	97,25 €/opération
	97,25 €/opération



Assurances et prévoyance

Assurance de vos biens et de votre activité professionnels

Assurez vos bâtiments, matériels, véhicules... Nos spécialistes établiront un devis sur mesure après la visite de votre entreprise ou de votre exploitation.

[Nous consulter](#)

Assurance des personnes pour vous, vos proches et/ou vos associés

Selon vos besoins, des formules avec des garanties performantes : complémentaires santé, arrêt de travail, transmission de capital en cas de décès, couverture des risques liés à la vie privée.

[Nous consulter](#)



Résoudre un litige

- ◆ **Votre conseiller(e) et le ou la responsable de votre agence** sont à votre écoute pour répondre à vos attentes et vous proposer des solutions adaptées. Ils sont les interlocuteurs privilégiés auprès desquels vous pouvez exprimer un mécontentement ou une insatisfaction.
- ◆ **Le Service Écoute Client** : si la réponse apportée préalablement par votre conseiller(e) ou le ou la responsable de votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Ecoute Clients au 7, route du Loch 29555 QUIMPER CEDEX 9, ou par téléphone au 02 98 76 01 11 (appel non surtaxé), ou par mail à l'adresse eccl@ca-finistere.fr.

Références

(1) Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF. Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture de compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui lui émette permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

(2) Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet "Crédit Agricole en Ligne" à la rubrique e-document.

(3) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

(4) Sont inclus les frais de commission de mouvement sur un montant maximum d'opérations de 10 000€ passées en débit du compte sur le trimestre écoulé. Au delà de ce seuil de 10 000€, une commission de mouvement de 0,10% sera facturée. La commission s'applique sur le montant total des opérations, au-dessus de 10 000€, passées au débit du compte sur le mois écoulé à l'exception des mouvements correspondant aux opérations suivantes: prélèvements des intérêts débiteurs, commissions de prêts auprès de la Caisse régionale, souscription de placements, remboursement de prêts auprès de la Caisse régionale. Commission prélevée mensuellement s'il y a lieu.

(5) Tarifs hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet (selon opérateurs).

(6) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google LLC.

(7) Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole en Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet.

(8) Eurofactor, marque de Crédit Agricole Leasing & Factoring - ca-leasingfactoring.com. Crédit Agricole Leasing & Factoring, adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - France Siège social : 12 place des États-Unis - 92120 Montrouge France. Société Anonyme au capital de 195 257 220 Euros. R.C.S. Nanterre 692 029 457. Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution. Société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 (www.orias.fr).

(9) L'utilisation du certificat signature performance requiert un abonnement EDI WEB.

(10) Ou en devise équivalente : devise suédoise, ou le roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(11) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16 septembre 2009.

(12) Up2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, qui nécessite la signature préalable d'une convention de compte, d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité et le cas échéant, d'un contrat de vente de terminal de paiement électronique avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Mobile avec AVEM, Société du Groupe AVEM, société par Actions Simplifiée unipersonnelle, au capital de 7 680 270 €, dont le siège social est situé : 14 rue Louis Blériot - CS 10038 35172 BRUZ CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le n° 330 447 236. Offre réservée aux professionnels immatriculés en France et aux associations disposant d'un numéro de SIREN. Sous réserve d'étude et acceptation définitive.

(13) Pays de la zone SEPA : voir page 19.

(14) Le SDD (SEPA Direct Debit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

(15) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

(16) Offre soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux professionnels immatriculés en France. L'offre e-commerce de CAWL nécessite de détenir une convention de compte Crédit Agricole et de signer un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes avec l'option Offre e-commerce de CAWL. Crédit Agricole S.A., Société Anonyme au capital de 9 077 707 050 euros, divisés en 3 025 902 350 actions. Le siège social de Crédit Agricole S.A. est situé 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge cedex. Immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro SIREN : 784 608 416 - Numéro individuel d'identification d'assujetti à la TVA : FR 77 784 608 416. Établissement de crédit de droit français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR - 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09). CAWL - société anonyme, située à Cœur Défense, 100-110 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie, et immatriculée au Registre du Commerce de Nanterre sous le numéro 954 023 826.

(17) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

(18) Les produits composant les Comptes Services Pro/Agri, ou Compte à Composer Professionnel/ Agriculteur peuvent être vendus séparément. Les Comptes Services Pro/Agri ne sont plus commercialisés. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

(19) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

(20) Voir conditions et limites au contrat et auprès de votre conseiller. Tarification non soumise à TVA.

(21) Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre

Références (suite)

d'information préalable pour chèque sans provision, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdictions bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire. Gratuite en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.

(22) En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.

(23) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier. Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3.79 % ou le TMCT = 50 % Euribor mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des BTAN ans (Bons du Trésor à intérêts annuels).

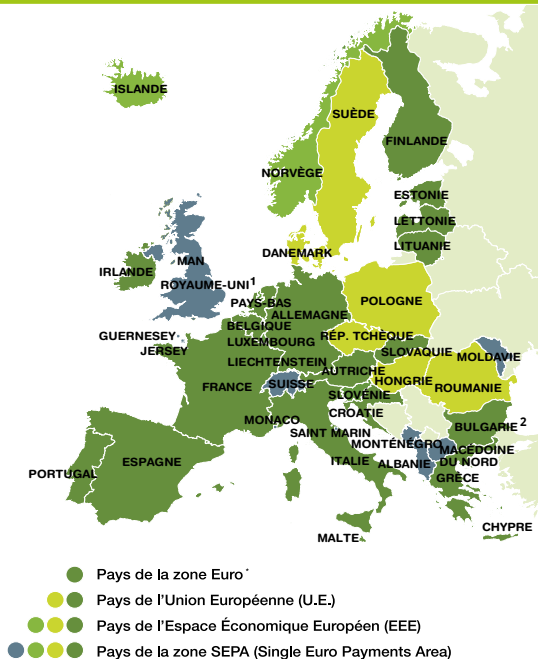
(24) Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie.

(25) Frais de marché en sus, variables selon de lieu d'exécution.

(26) L'offre PESR CONVERGENCE est composée de deux "Plans" (PEI et PERCOI). Amundi Asset Management – Société par Actions Simplifiée - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 0400036 - Siège social : 91-93 boulevard Pasteur 75015 Paris - France. Ce contrat est distribué par votre Caisse régionale, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

(27) Jusqu'à 80 000 €, dégressif au-delà. Réduit à 20 € du montant reçu pour les montants inférieurs à 98,50€.

Cartographie des zones européennes



1 Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

2 La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Cette liste est susceptible d'évoluer.

(13) Pays de la zone SEPA :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Bulgarie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Échange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

- Royaume-Uni

Vos contacts

◆ Pour faire opposition de France ou depuis l'étranger sur vos moyens de paiement :

> SOS carte/chéquier : 7 j/7 - 24h/24 en cas de perte ou de vol : 09 69 39 92 91
 (appel non surtaxé depuis la France)

Des services pour répondre à vos besoins professionnels



AVEM HOLDING*

www.avam-groupe.com

L'expertise des moyens de paiement et de l'informatique de proximité

Assistance monétique : 0825 826 098 (0,15 €/mn)

Assistance échange de données informatiques : 09 69 32 06 39

(numéro cristal - prix d'un appel local)



NEXECUR PROTECTION**

www.nexecur.fr

La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole



KOLECTO***

www.kolecto.fr

L'outil qui centralise vos comptes bancaires et vos factures pour gagner du temps dans le pilotage financier de votre TPE/PME.

* AVEM HOLDING SAS à associé unique au capital de 8 130 704€, siège social: 8 avenue Tony Garnier - CS 20 602 - 69366 LYON Cedex 07. 421 287 996 RCS LYON.

** NEXECUR PROTECTION : SAS au capital de 12 547 360 euros, siège social: 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, 799 869 342 RCS LE MANS.

*** Kolecto, SAS au capital de 30 000 euros, siège social situé 50 rue la Boétie, 75008, Paris, 844 589 226 RCS PARIS.

VOS CONTACTS

UNE INFORMATION ? UN CONSEIL ?

CHOISISSEZ VOTRE MODE D'ACCÈS

 **Pôle Contact Pro**
02 98 44 45 66 APPEL NON SURTAXÉ

 **Internet**
www.credit-agricole.fr/ca-finistere
Accès gratuit hors coût opérateur et/ou fournisseur d'accès

  **Restons connectés !**



Ma Banque ⁽⁶⁾
Suivre vos comptes
Gérer votre budget
Planifier vos projets



Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.credit-agricole.fr/ca-finistere

Le fonctionnement de votre compte courant est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Nos tarifs sont exprimés en euro HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Document informatif à vocation non-publicitaire.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère, dénommée aux présentes "le Crédit Agricole du Finistère", société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé 7 route du Loch - 29555 Quimper cedex 9. 778 134 601 RCS QUIMPER. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 022 973 (www.orias.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2903 2021 000 000 009 délivrée par la CCI de Bretagne Ouest, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par la CAMCA, 53 rue la Boétie 75008 PARIS. Téléphone : 02.98.76.01.11 et site internet : <https://www.credit-agricole.fr/ca-finistere>

Identifiant Unique CITEO : FR234315_01GXTT

Le Crédit Agricole du Finistère propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Predica, CAA et CAMCA. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

PACIFICA : compagnie d'assurance dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, Société Anonyme au capital entièrement libéré de 455 455 425 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15. Immatriculée sous le numéro 352 358 865 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des Assurances.

PREDICA : compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances. PREDICA Société Anonyme au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 PARIS. Immatriculée sous le numéro 334 028 123 RCS PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances.

CAA : Crédit Agricole Assurances, Société Anonyme au capital de 1 490 403 670 euros, siège social : 16/18 Boulevard de Vaugirard 75015 Paris. Immatriculée sous le numéro B 451 746 077 RCS Paris.

CAMCA : Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie, 75008 Paris. Immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053. Entreprise régie par le Code des Assurances.

Facebook est une marque déposée de Facebook Inc.

X est une marque déposée de de X Corp.

Réf.PBCM012_CGB2026_PROAGRIASSO29_V11



Imprimé sur papier certifié PEFC

"promouvoir la gestion durable des forêts"

